



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reçu le

04 JUL. 2022

au greffe de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

Ré
Mc
k



22083059

N° d'entreprise : **0403 357 771**

Nom

(en entier) : **LE FOYER DU SUD**

(en abrégé) : **FDS**

Forme légale : **SCRL**

Adresse complète du siège : **rue de la Source 18 - 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte :

AG 10.06.2020

Vu la décision de Monsieur SIRAULT de ne pas se représenter au poste d'Administrateur représentant les autres souscripteurs.

L'Assemblée Générale à l'unanimité, moins l'abstention de la Région Bruxelles-Capitale, a élu, pour une durée de 6 ans, comme Administrateur avec voix délibérative représentant les autres souscripteurs : Monsieur Michel VANDERMERSEL.

AG 09.06.2021

L'Assemblée Générale à l'unanimité, moins l'abstention de la Région Bruxelles-Capitale, a élu, pour une durée de 3 ans, comme Réviseur d'entreprise : DGST. La fin du mandat est prévu le 30.06.2024.

L'Assemblée Générale acte la démission de Monsieur Lonfils Nicolas de démissionner du poste d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale prend acte des délibérations du Conseil communal de Forest du 07 juillet 2020 avec pour objet « Affaires Générales – Foyer du Sud – Mandats - Désignations ».

L'Assemblée Générale décide d'installer à dater du 07 juillet 2020 comme Administrateurs avec voix délibérative représentant la Commune de Forest : Monsieur AL MASUDE Mustapha en tant qu'Administrateur avec voix délibérative représentant la Commune de Forest Texte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).